



# SNUDI FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON  
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18  
e-mail : [fo.snudi69@gmail.com](mailto:fo.snudi69@gmail.com) site : <http://snudifo69.com>

---

## Compte-rendu de la CAPD du 4 avril 2025

La première CAPD de cette année 2025 s'est tenue le vendredi 4 avril 2025.  
A l'ordre du jour :

- L'étude des 16 saisines de la CAPD concernant l'appréciation finale portée suite aux RDV de carrière PPCR pour l'année 2022-2023.
- Une information sur les demandes de congé formation.

### **PPCR : une machine à limiter l'avancement dans la carrière et à démotiver !**

16 saisines étaient étudiées lors de cette CAPD. ( 1 pour l'échelon 6, 3 pour le 8<sup>e</sup> échelon, 12 pour le 9<sup>e</sup> échelon)

Suite aux 771 RDV de carrière effectués en 2024-2025, 41 PE ont formulé un recours gracieux auprès de l'inspecteur d'académie :

- 5 de ces recours ont obtenu un avis favorable
- 36 de ces recours ont obtenu un avis défavorable à la révision de leur appréciation :
  - 16 ont effectué une saisine auprès de la CAPD suite à ce refus
  - 20 n'ont pas poursuivi leur démarche de contestation

Ce que l'on peut constater c'est que les procédures de recours sont méconnues des collègues et que face à un processus opaque et arbitraire la résignation des collègues est grande :  
Beaucoup de collègues n'osent pas faire de recours ou préfèrent tourner la page après un rendez-vous de carrière démotivant et sans perspective.

### **Toujours autant d'opacité et de déceptions !**

Cette année, contrairement à l'an dernier, les critères n'ont pas été vraiment défini pour les échelons 6 et 8...et très peu de saisines ont vu une issue favorable : 5 sur les 16 saisines formulées.

Seul critère pour EXCELLENT pour l'échelon 9 a été clairement énoncé : 10 ou 11 EXCELLENTS.

Sur les 5 saisines acceptées :

- 1 PPCR au 6<sup>e</sup> échelon avec 8 « satisfaisant » et 3 « à consolider » est passé de « à consolider » à « satisfaisant »
- 1 PPCR au 8<sup>e</sup> échelon avec 3 « très satisfaisant » et 8 « satisfaisant » est passé de satisfaisant à « très satisfaisant » suite au changement de 3 items de « satisfaisant » à « très satisfaisant »...l'IA indiquant que ce changement n'ayant pas pu être opéré matériellement par l'IEN, il remontait l'avis final...
- 3 PPCR au 9<sup>e</sup> échelon avec 9 « excellent » et 2 « très satisfaisant »

Cette année, pour justifier son refus de revoir à la hausse les avis des collègues ayant obtenu 8 ou 9 excellent, l'inspecteur d'académie a invoqué un contingentement dans les appréciations des PPCR des collègues au 9<sup>e</sup> échelon !

C'est la première fois qu'une telle argumentation est proposée...il y a certes un contingentement pour le nombre de promus, mais pas pour les appréciations !

Toujours autant d'opacité, puisque d'autres saisines équivalentes ont eu une issue défavorable.

VOTE : 9 CONTRE dont FO, 1 ABSENTION : CFDT

### **Information concernant les congés de formation professionnelle**

41 demandes formulées pour la rentrée 2025, soit une dizaine de moins qu'en 2024.

2 demandes ont été écartées car les formations étaient incompatibles avec les textes.

30 accords ont été donnés sous réserve de produire les documents nécessaires avant le 25 avril (calendrier de formation)

Le chef de la DPE a insisté sur la nécessité de fournir ces documents, puisque l'an dernier, sur 24 accords, 7 ne ce sont pas concrétisés faute d'éléments fournis à l'administration.

La DPE valorise les RQTH et l'usure professionnelle...cette année, il y a adéquation entre l'enveloppe de financement et les demandes.

### **Questions diverses**

#### **Allègements de services**

95 demandes ont été formulées, 42 seront acceptées (soit 10,5 ETP) pour la rentrée 2025

#### **Poste adaptés courte et longue durée**

54 demandes ont été formulées, 27 ont été acceptées :

- 8 nouvelles demandes
- 19 renouvellements de PACD ou PALD

#### **Départs en formation CAPPEI**

71 demandes ont été formulées pour la rentrée 2025, 52 ont été acceptées :

- 3 SEGPA
- 20 ULIS
- 16 UE
- 13 RASED

#### **Occupation sur les postes d'ULIS école en 24/25**

73 postes d'ULIS ont été occupé à titre provisoire

36 postes sont occupés par des titulaires du CAPPEI

#### **Détachements à l'étranger**

32 demandes de détachements ont été formulées, 2 avis défavorables ont été donnés.

19 détachements pour le 2<sup>nd</sup> degré ont été acceptés.

#### **Départs en formation pour inscription sur LADIR**

125 candidatures ont été déposées, 97 départs en formation.

### **INEAT / EXEAT 2024**

22 EXEATS et 13 INEAT ont été accordés en 2024

Pour 2025, l'inspecteur d'académie, a prévu d'accorder un peu plus d'INEAT que d'EXEAT, sous réserve d'obtention de mutations de la part des autres départements.

### **PES ( démissions, licenciements, rentrée 2025)**

5 PES ont démissionnés et 4 n'ont pas été titularisés.

A la rentrée 2025, 91 PES occuperont un poste à 100%, 51 un poste à 50%.

### **Postes de PEMF rentrée 2025**

83 postes de PEMF sont prévus pour la prochaine rentrée. Chaque PEMF devrait donc avoir moins de suivis à effectuer, puisqu'il y aura moins de PES ...

### **Passages accélérés 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelon**

La date prévue pour la parution de la liste des enseignants concernés par les passages accélérés est le 6 juin.

### **Bilan des Permutations 2025**

684 participants

132 PE sortent du Rhône

111 PE ont obtenu le Rhône

7 PE rentrent dans le Rhône via le POP

### **Demandes de temps partiels pour retraite progressive**

29 demandes ont été formulées, 2 ont été annulées par les enseignants concernés